

Liste des publications disponibles :

	Tarif Membre en € TTC	Tarif public en € TTC
Vocabulaires		
- <u>Vocabulaire français</u> Français – allemand – anglais – italien – espagnol – portugais – suédois, 2005	10.50 €	15.50 €
- <u>Vocabulaire japonais et Tracés techniques</u> Japonais – français – anglais, 1999	15.50 €	18.50 €

* Une nouvelle édition du Vocabulaire allemand est disponible en ligne. De nouvelles éditions des Vocabulaires anglais, espagnol, italien et portugais sont actuellement en préparation et seront également disponibles en ligne en 2019.

Notes techniques

- en français	9.00 €	12.00 €
- in English	9.00 €	12.00 €

Tracés techniques

(Illustrations des Notes techniques)

- en français et anglais	9.00 €	12.00 €
--------------------------	--------	---------

Les numéros suivants du **Bulletin du CIETA** sont disponibles en volumes imprimés. Ils peuvent être commandés auprès de la Secrétaire Générale Administrative.

1987 – n° 65	Les n° 65 – 69 sont disponibles à 25.- € par exemplaire, les n° 76 – 83 sont disponibles à 35.- € par exemplaire.
1988 – n° 66	
1989 – n° 67	Des frais postaux seront ajoutés selon la destination de l'envoi.
1990 – n° 68	
1991 – n° 69	
1999 – n° 76	
2000 – n° 77	
2001 – n° 78	
2002 – n° 79	
2003 – n° 80	
2004 – n° 81	
2005 – n° 82	
2006 – n° 83	

BON DE COMMANDE

A remplir et retourner au secrétariat du CIETA

Nom et prénom du demandeur :

Adresse / Nom et adresse de l'institution :

Membre du CIETA :

Non membre du CIETA :

Téléphone :

E-Mail :

Vocabulaires du CIETA

Langue d'entrée	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC

Notes techniques	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC
anglais			
français			

Tracés techniques	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC

Bulletin du CIETA

Numéro du Bulletin	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC

Total général TTC

(coût d'expédition en supplément)

Signature de la commande

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Champ d'application des CGV

Les présentes conditions générales de vente régissent et s'appliquent sans restriction aux relations entre le CIETA, Association loi 1901, non assujettie à la TVA, sous le N° Siret 779 845 767 00010, Code NAF 7220Z, dont le siège est situé au 34, rue de la Charité, 69002 Lyon, et tout acheteur ayant la qualité de consommateur.

Article 1 : Offres

Le site du CIETA propose à tout moment la vente de publications, laquelle n'est pas considérée juridiquement comme une offre permanente.

Les publications proposées à la vente sont celles figurant sur le site au jour de sa consultation par le client, sous réserve de leur disponibilité.

Les CGV sont rédigées en langue française, de même que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site.

Article 2 : Commande

Les commandes sont à adresser au CIETA par courrier électronique à l'adresse suivante : cieta@mtmad.fr

Une facture incluant les frais d'expédition sera envoyée au client, à réception du règlement la commande est réputée ferme et définitive par le CIETA.

La commande sera expédiée dans les meilleurs délais.

Le CIETA se réserve le droit d'annuler ou suspendre toute commande d'un client avec lequel existerait un litige sur une commande antérieure tant que le litige n'est pas réglé.

Le fait pour un client d'adresser sa commande au CIETA vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions de vente, lesquelles seront seules applicables au contrat ainsi conclu.

Article 3 : Prix-modalités de paiement – transfert des risques

Les prix présentés sur le site sont définitifs. Ils sont indiqués en euros TTC et régis par la législation française.

Les frais de port sont en sus.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis.

Les produits doivent être réglés en euros par virement ou paiement par le site web.

Les frais bancaires occasionnés par le paiement sont à la charge du client.

Les marchandises livrées restent la propriété du CIETA jusqu'à parfait paiement.

Article 4 : Facture

La facture est adressée par le CIETA à l'adresse indiquée lors de la commande. Elle est établie conformément au tarif en vigueur au jour du passage de la commande. Le CIETA dégage toute responsabilité quant aux erreurs de saisie.

Article 5 : Livraison- transport

Les biens matériels sont livrés par la poste. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le CIETA ne peut être tenu responsable des délais d'acheminement. Les marchandises doivent être contrôlées par le client à la livraison. Une réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : CIETA,

34, rue de la Charité, F – 69002 Lyon, ou par courrier électronique à l'adresse : cieta@mtmad.fr

Sauf motif légitime, toute réclamation après le délai de trente jours susvisés, sera considérée comme irrecevable, le CIETA ne pouvant engager sa responsabilité.

Les marchandises seront retournées dans leur emballage d'origine. Le CIETA s'engage à reprendre ou échanger ou rembourser les marchandises entachées de vice, sans toutefois être tenu de verser

des dommages et intérêts. Les frais d'acheminement vers le CIETA et de réexpédition vers le client sont pris en charge par le CIETA.

Article 6 : Droit de rétractation

En vertu des dispositions des articles L.121-20 et suivants du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, à compter de la date de réception de sa commande. Les frais d'envoi et de retour seront à la charge du client. Les produits, accompagnés d'un RIB du client, devront être retournés par la Poste, dans un parfait état et dans leur emballage d'origine à l'adresse suivante : CIETA, 34, rue de la Charité, F – 69002 Lyon

Les remboursements s'effectueront par virement bancaire, dans un délai de 15 jours. En cas de retour d'un produit endommagé, incomplet ou abîmé, celui-ci ne sera ni échangé ni remboursé.

Article 7 : Loi applicable et tribunal compétent

Il sera fait application du droit français.

Tout litige devra faire l'objet d'une tentative préalable de règlement amiable.

Le tribunal de commerce de Lyon où se trouve le siège social du CIETA est seul compétent en cas de litige.